

Repyramidage dans les universités : attention au clientélisme.

Samuel Mayol

Le “repyramidage” est une action qui vise à transformer des postes de MCF en postes de professeurs afin promouvoir des maîtres de conférences titulaires de l’HDR.

La première réaction, bien légitime, est de se féliciter de cette opération qui permettra enfin de reconnaître le travail accompli par de très nombreux collègues.

Mais, une fois de plus le loup se cache dans les détails qui, en l’occurrence, n’en sont pas vraiment.

Les textes prévoient en effet que c’est aux présidents et aux présidents d’université seulement de décider qui sera promu et qui ne le sera pas.

Les avis du CaC restreint, du CNU et du comité d’audition sont seulement consultatifs.

Dans la mesure où les contingents de promus seront très limités, ce repyramidage ne résoudra en rien ou si peu le blocage persistant des carrières des maîtres de conférences. Et c’est pour cela que le clientélisme peut apparaître car seuls les présidents d’université décideront.

Il est donc essentiel de veiller à ce que, au sein de toutes les universités, l’ensemble des procédures soient étudiées en Cac et en CT conformément aux compétences de ces instances.